



Bulletin clinique préhospitalier - Alerte

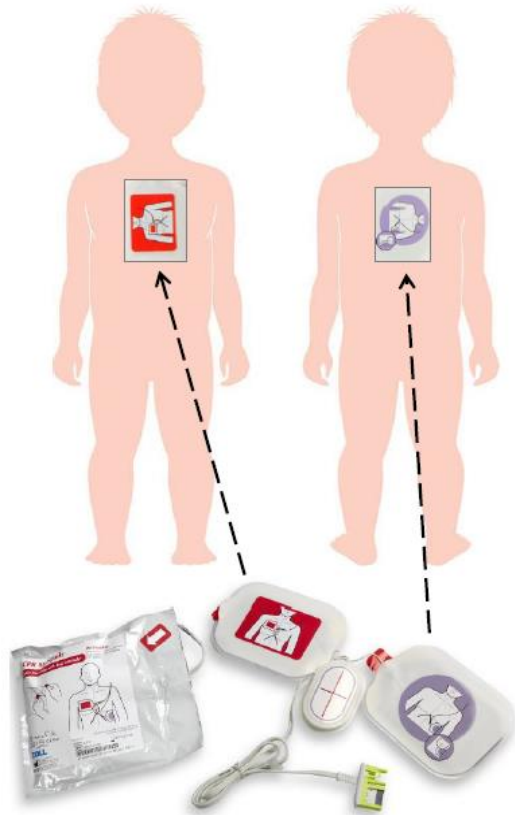
DATE : Le 12 mars 2018
EXPÉDITRICE : Programme d'amélioration continue de la qualité
DESTINATAIRES : Techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP)
OBJET : **Mesure palliative en l'absence d'électrode Pedi-padz auprès de la compagnie ZOLL**

Nous remercions M. Christian Shooner de l'équipe de l'amélioration de la qualité du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec.

Chers collègues,

La compagnie ZOLL nous informe qu'il y a actuellement au Québec une rupture dans la chaîne d'approvisionnement des électrodes **Pedi-padz**

Application des électrodes Stat-padz
Position antérieur Position postérieur



produites aux États-Unis.

Cette situation occasionnera

un délai pour le remplacement des électrodes pédiatriques périmées dans certaines entreprises de la province.

Pour pallier cette situation, il a été convenu que les entreprises ambulancières devront retirer les électrodes pédiatriques périmées et les remplacer (temporairement) par les électrodes adultes **Stat-padz** lors d'un ACR pédiatrique (0 à puberté). Nous vous rappelons que les électrodes devront être placées en position antéro-postérieure chez les enfants de petite taille afin d'éviter que les électrodes se touchent ou se chevauchent. Pour ce qui est du capteur de compression thoracique, il devra être détaché de l'électrode antérieure donc retiré pour ne pas nuire à l'application des manœuvres de réanimation chez l'enfant.

Prenez note que cette mesure est temporaire et prendra fin dès que le fabricant sera en mesure de réapprovisionner votre entreprise avec les électrodes **Pedi-padz**. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette directive dans les prochaines semaines.

